

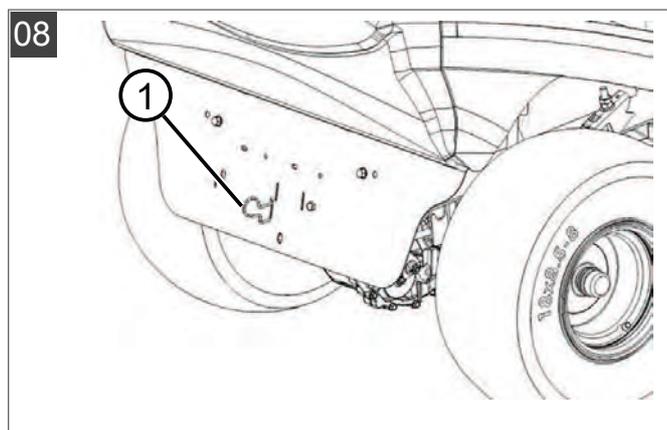
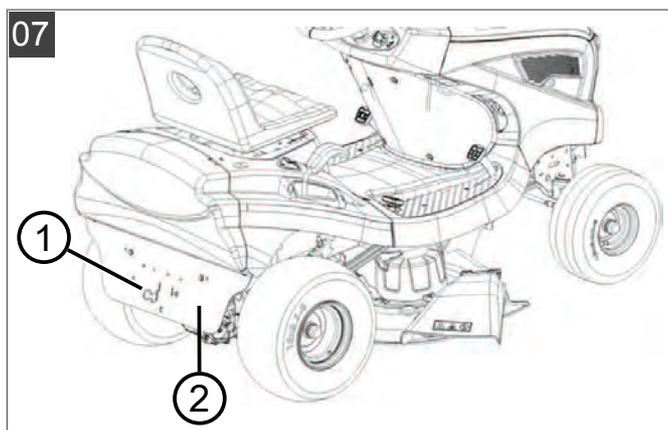
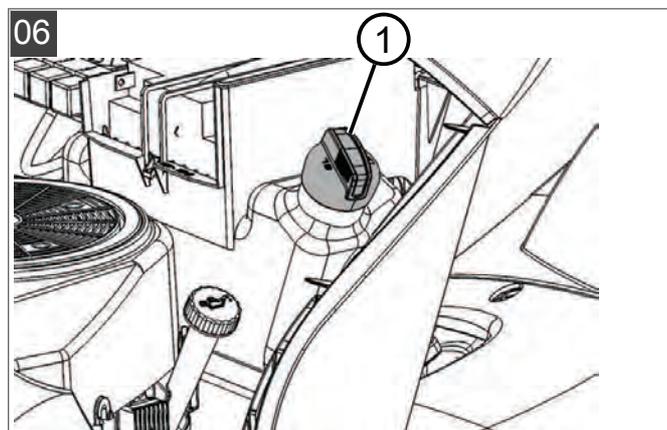
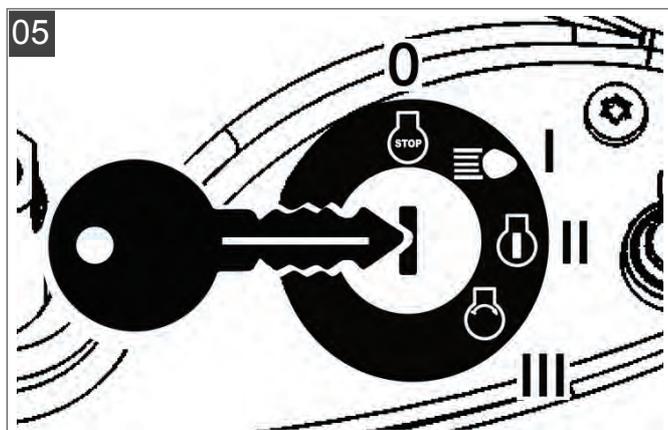
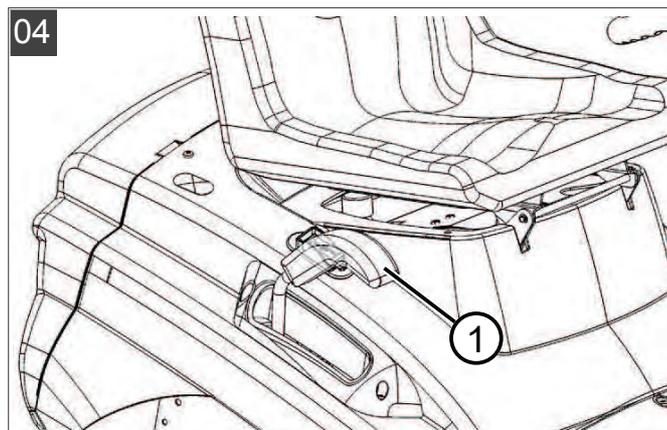
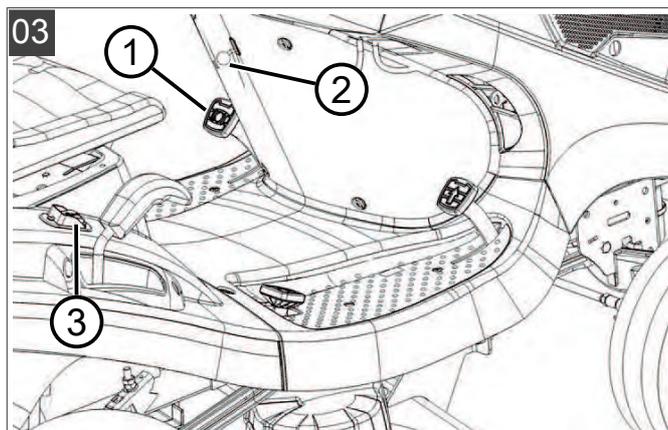
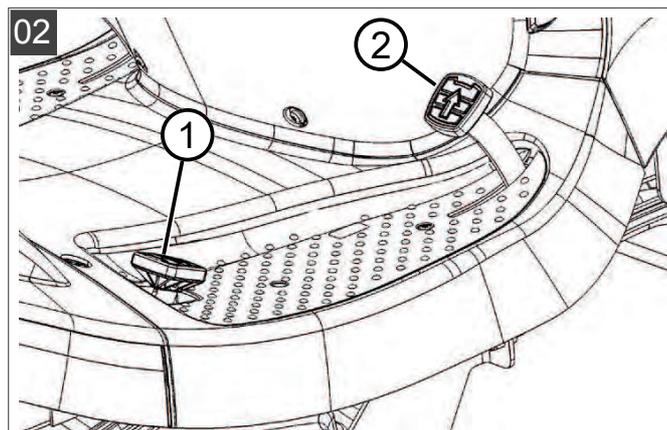
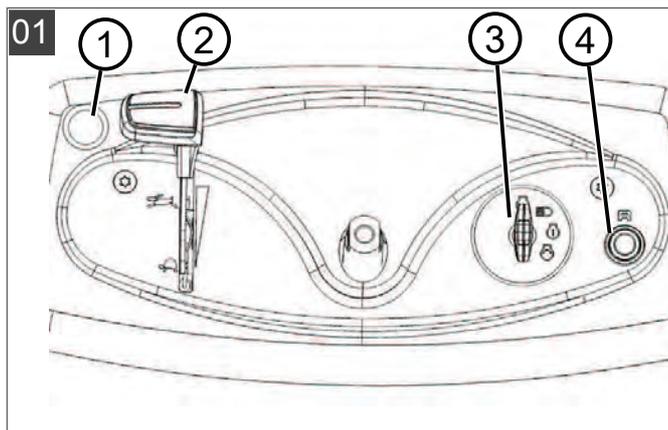


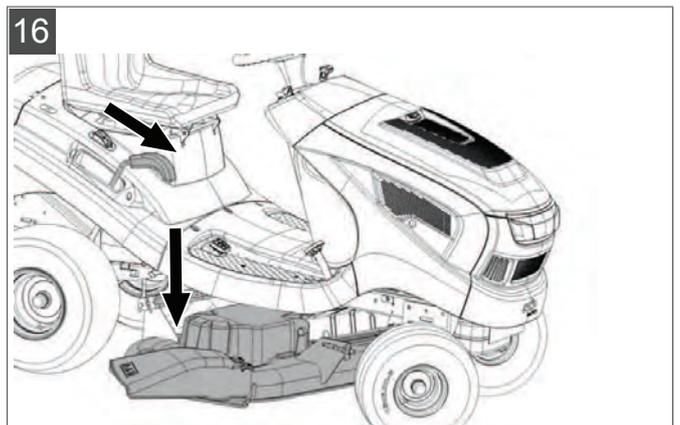
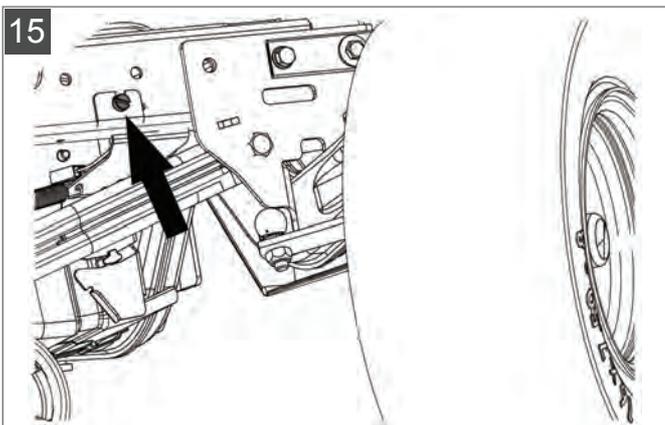
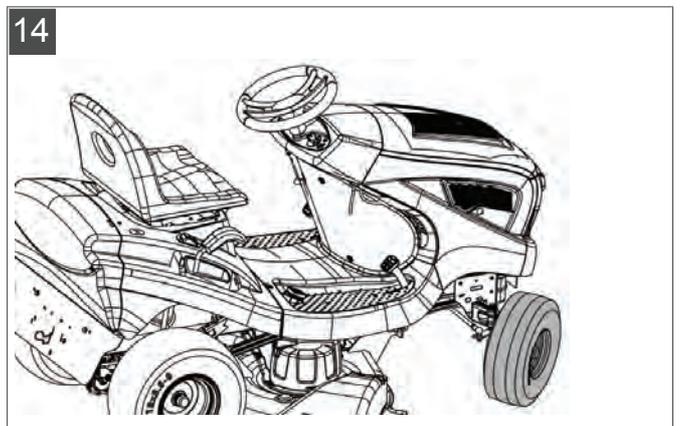
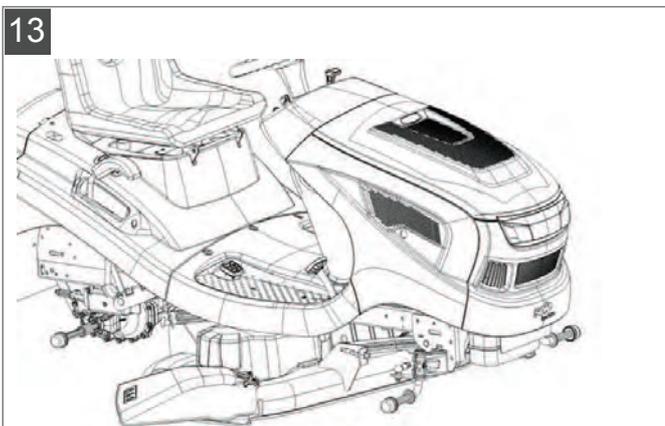
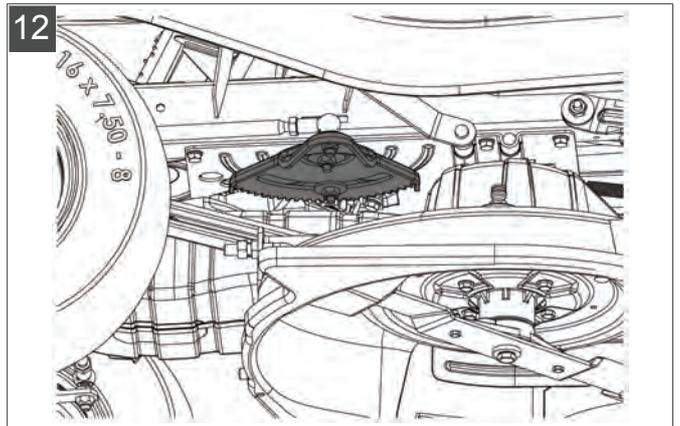
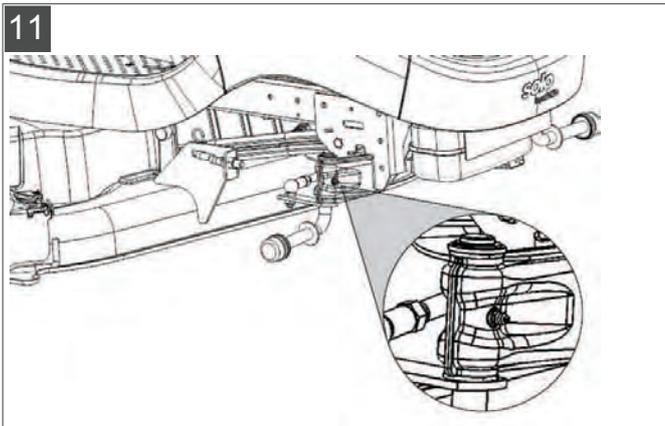
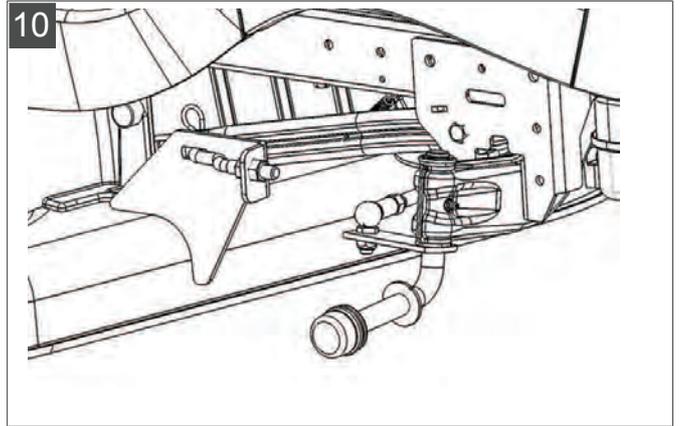
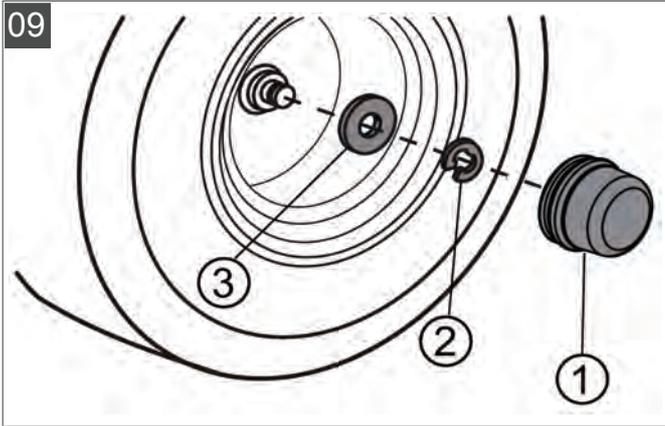
NOTICE D'EMPLOI

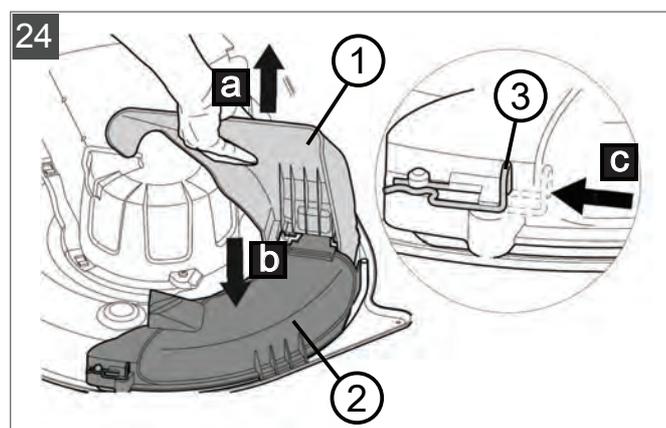
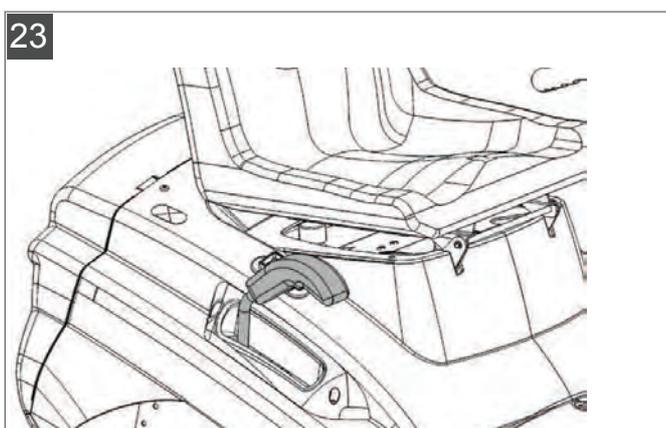
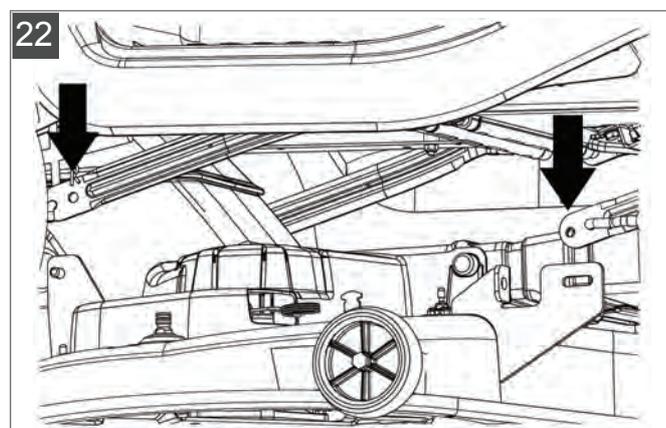
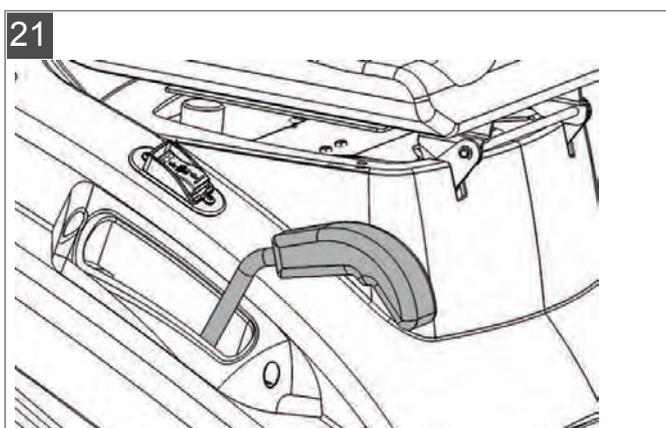
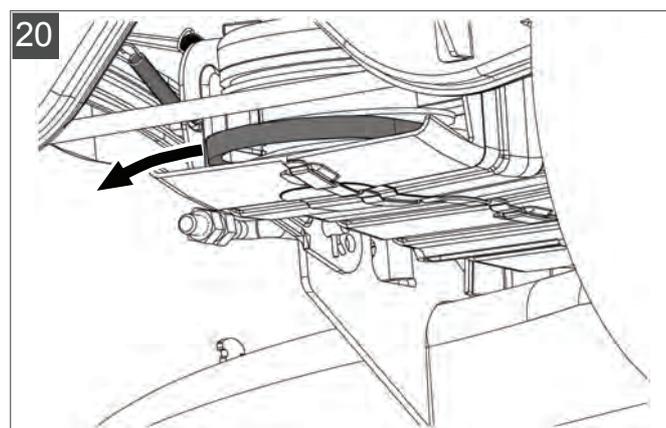
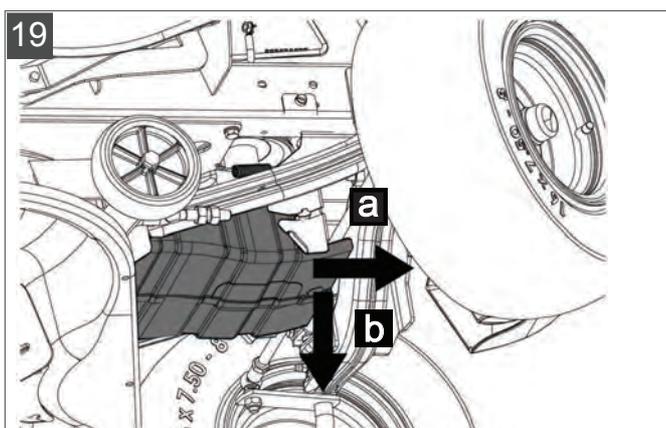
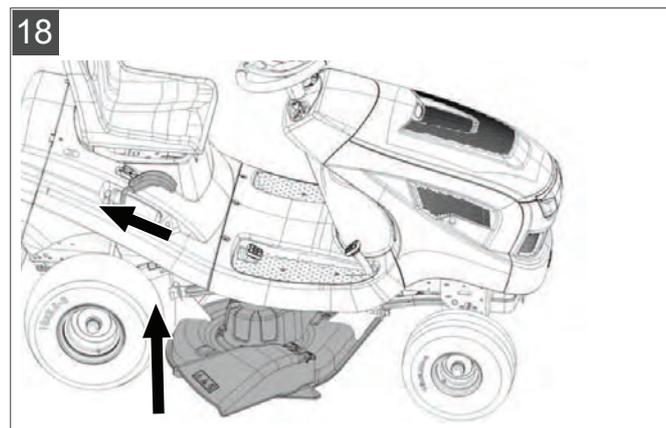
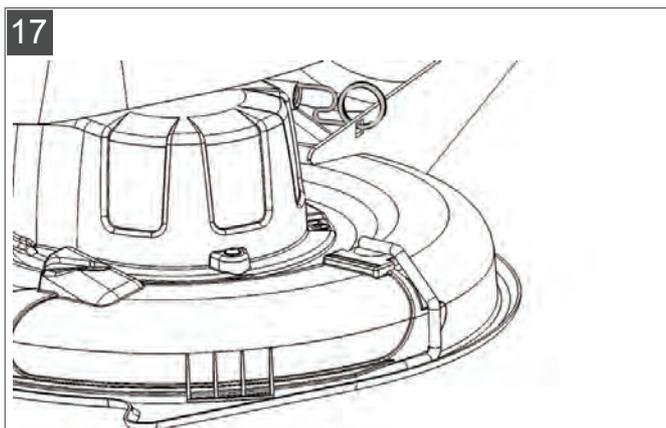
Autoportée

T22-111-7HDS-A 127445









TRADUCTION DE LA NOTICE D'UTILISATION ORIGINALE

Table des matières

1	À propos de cette notice	87
1.1	Explications des symboles et des mentions	87
2	Description du produit	87
2.1	Utilisation conforme	87
2.2	Éventuelles utilisations erronées	88
2.3	Symboles sur l'appareil	88
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	88
2.5	Aperçu du produit	89
3	Consignes de sécurité	90
3.1	Opérateurs	90
3.2	Équipement de protection individuel	90
3.3	Sécurité de l'espace de travail	90
3.4	Sécurité des personnes, des animaux et des objets	91
3.5	Sécurité de l'appareil	92
3.6	Exposition au bruit	93
3.7	Manipulation de l'essence et de l'huile	93
4	Déballer la tondeuse et la monter	94
5	Éléments de commande	94
5.1	Tableau de bord standard	95
5.2	Pédale de frein et d'embrayage	95
5.3	Commande de la boîte de vitesses (vitesse de déplacement)	95
5.4	Réducteur hydrostatique à pied	95
5.5	Commande du plateau de coupe	96
6	Mise en service	96
6.1	Vérification du plateau de coupe	96
6.2	Remplissage d'huile	96
6.3	Remplissage de carburant	96
6.4	Vérification de la pression des pneus	97
6.5	Vérification des dispositifs de sécurité	97
6.5.1	Vérification du contacteur de frein	97
6.5.2	Vérification du contacteur du plateau de coupe	97
6.5.3	Vérification du contacteur de siège	97
7	Fonctionnement de la tondeuse	98
7.1	Mesures générales de préparation	98
7.2	Utilisation des accessoires	98
7.3	Pousser la tondeuse autoportée	98
7.4	Mise en marche et arrêt du moteur	99

7.5	Conduite de la tondeuse	99
7.5.1	Préparer un déplacement par des températures inférieures à 10 °C	99
7.5.2	Conduite avec réducteur hydrostatique à pied	100
7.5.3	Rouler et tondre sur les pentes	100
7.5.4	Tondre avec la tondeuse autoportée	101
8	Nettoyage de la tondeuse autoportée	103
8.1	Nettoyer le carter, le moteur et le réducteur	104
9	Transport	104
10	Entretien	105
10.1	Programme de maintenance	105
10.2	Plan de graissage	107
10.3	Changement de roue	107
10.4	Batterie de démarrage	107
10.5	Démonter le plateau de coupe	109
10.6	Remplacer la courroie trapézoïdale	109
11	Stockage	109
12	Aide en cas de pannes	110
13	Garantie	112

1 À PROPOS DE CETTE NOTICE

- La version originale du manuel est la version allemande. Toute autre version linguistique est une traduction du manuel original.
- Lire impérativement la présente notice avec attention avant la mise en service. C'est la condition pour un travail sûr et une bonne maniabilité.
- Conserver toujours cette notice de manière à pouvoir la consulter facilement si vous avez besoin d'informations sur l'appareil.
- Si vous cédez l'appareil à un tiers, remettez-lui impérativement cette notice.
- Lire et respecter les consignes de sécurité et les avertissements de la présente notice.
- Les tondeuses autoportées sont disponibles en différentes variantes d'équipement. Veuillez noter SVP que les illustrations peuvent différer quelque peu des originaux. En cas de difficultés pour comprendre les descriptions, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé ou au fabricant.
- Observez la notice de montage ci-jointe et la notice d'utilisation du moteur essence.

1.1 Explications des symboles et des mentions



DANGER !

Indique une situation de danger immédiat qui, si elle n'est pas évitée, entraîne la mort, ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort, ou des blessures graves.



ATTENTION !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à moyennes.

ATTENTION !

Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des dégâts matériels.



REMARQUE

Instructions spéciales pour une meilleure compréhension et maniabilité.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT

Les tondeuses autoportées à éjection latérale sont fabriquées en différentes versions. Dans cette notice d'utilisation veuillez à ce que les descriptions suivantes correspondent bien à votre tondeuse autoportée.

Caractéristiques de votre tondeuse autoportée :

- Boîte de vitesses : Pédale hydrostatique
- Embrayage de lame : électromagnétique
- Mécanisme de coupe pour éjection latérale avec bouchon pour paillage

Différences dans les types :

- Type de moteur
- Puissance du moteur
- Largeurs de coupe : 95 cm et 110 cm
- Pour le modèle avec largeur de coupe 110 cm : Le bouchon de mulchage est joint en cas de non-utilisation.

2.1 Utilisation conforme

La tondeuse autoportée est prévue pour la coupe de l'herbe en jardins privés et d'agrément avec une pente maximale de 10 ° (18 %). Les utilisations complémentaires telles que le paillage sont uniquement autorisées en employant les accessoires d'origine et en respectant les valeurs maximales de charge.

Le présent appareil est exclusivement destiné à une utilisation privée. Toute autre utilisation ainsi que toute forme de modification non autorisée est considérée comme un détournement de l'objet initial, avec pour conséquences la perte de garantie et de la conformité (marquage CE) ainsi que le refus de toute part de responsabilité du constructeur en cas de dommages causés à l'utilisateur ou à un tiers.

2.2 Éventuelles utilisations erronées

La tondeuse autoportée n'a pas été conçue pour un usage commercial dans les parcs publiques, les terrains de sport, en agriculture ou en sylviculture.



AVERTISSEMENT ! Dangers liés à une surcharge de la tondeuse autoportée !

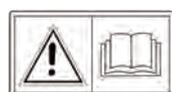
Veillez particulièrement lors de l'utilisation d'une remorque à ne pas dépasser les limites de charges tractées ainsi que les pentes, montées et descentes, autorisées. Un dépassement peut causer une sollicitation trop importante de la puissance de freinage de la tondeuse autoportée et entraîner des situations dangereuses !



REMARQUE

Tenez compte du fait que la tondeuse autoportée ne possède pas d'autorisation de circuler sur la voie publique et donc elle ne doit pas y être déplacée !

2.3 Symboles sur l'appareil



Lire la présente notice d'utilisation avant la mise en service !

	Pendant la tonte, les autres personnes, en particulier les enfants et les animaux, doivent être tenues à l'écart de la zone de travail.
	Avant les travaux de maintenance et de réparation retirer la clé de contact !
	Attention danger ! Maintenir à distance les mains et les pieds de l'outil de coupe !
	
	Ne pas travailler sur des pentes avec une inclinaison supérieure à 10° (18 %) !
	
	
	
	Danger : ne pas pénétrer ici !
	Risque de brûlures au contact des surfaces brûlantes !

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection



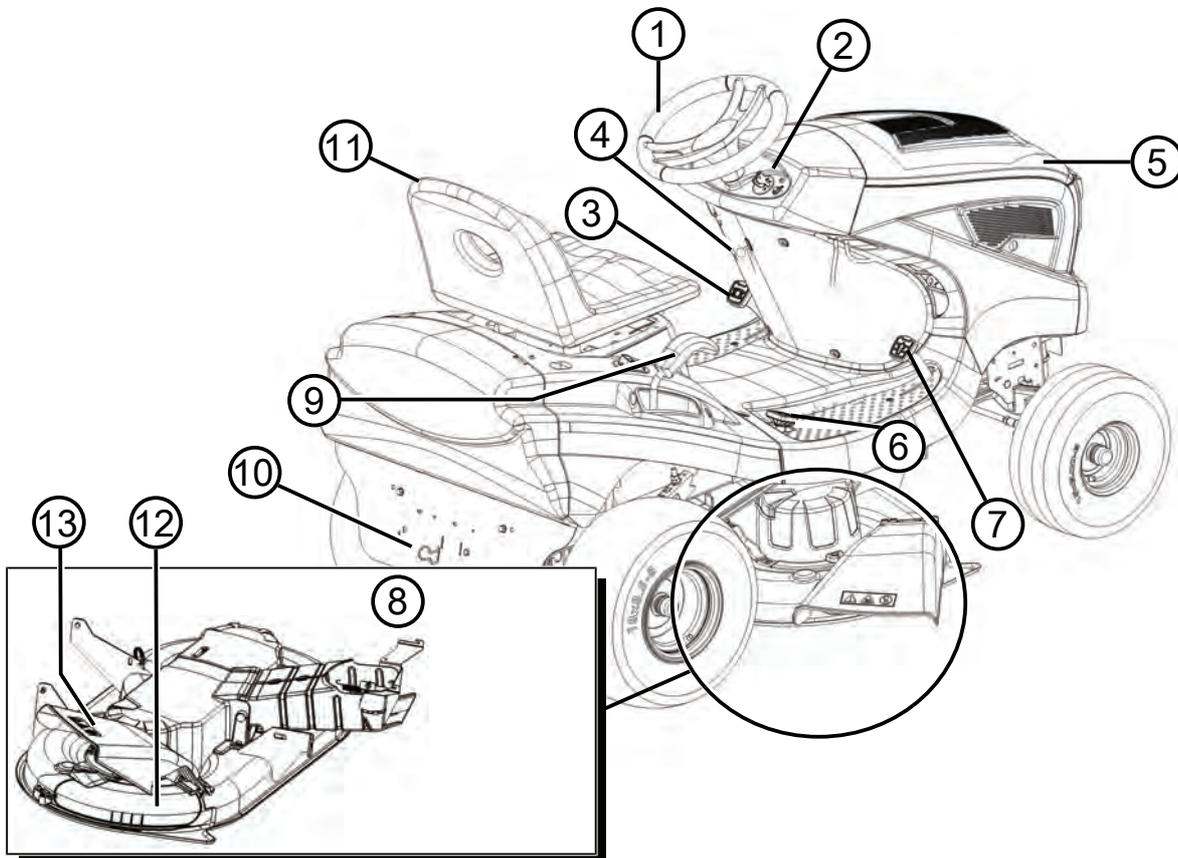
AVERTISSEMENT ! Danger lié aux dispositifs de protection retirés ou manipulés !

Tout fonctionnement, avec des dispositifs de protection retirés ou manipulés, est interdit. Les dispositifs de protection défectueux doivent être rapidement réparés ou remplacés !

Sont classés dispositifs de protection prioritaires :

- contacteur de frein
- contacteur de plateau de coupe
- Bouchon de paillage
- contacteur de siège
- capots de plateau de coupe
- Capot de l'éjection latérale

2.5 Aperçu du produit



- | | | | |
|---|--|----|--------------------------------|
| 1 | Volant | 8 | Plateau de coupe |
| 2 | Tableau de bord | 9 | Réglage de la hauteur de coupe |
| 3 | Pédale de frein | 10 | Dérivation de réducteur |
| 4 | Levier de blocage pour pédale de frein | 11 | Siège conducteur |
| 5 | Capot moteur | 12 | Bouchon de paillage |
| 6 | Actionnement boîte de vitesse marche arrière | 13 | Capot de l'éjection latérale |
| 7 | Actionnement boîte de vitesse marche avant | | |

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ



DANGER !

Danger de mort et de blessures très graves en cas de non-connaissance des consignes de sécurité

La non-connaissance des consignes de sécurité et des instructions d'utilisation peut entraîner de très graves blessures, voire la mort.

- Avant d'utiliser l'appareil, tenez compte de toutes les consignes de sécurité et des instructions d'utilisation de ce manuel d'utilisation ainsi que des manuels d'utilisation mentionnés.
- Conservez tous les documents fournis en vue d'une utilisation ultérieure.

3.1 Opérateurs

- Les jeunes de moins de 16 ans ou les personnes qui ne connaissent pas le mode d'emploi ne doivent pas utiliser l'appareil. Respecter l'éventuelle réglementation de sécurité nationale sur l'âge minimum de l'opérateur.

- L'appareil ne doit pas être utilisé sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.

3.2 Équipement de protection individuel

- Pour éviter les blessures à la tête et aux membres, ainsi que des lésions auditives, des vêtements et un équipement de protection réglementaires doivent être portés.
- Les vêtements doivent être adaptés (moulants) et ne doivent pas gêner. Protéger obligatoirement les cheveux longs par une résille. Ne jamais porter de vêtements amples ou d'accessoires qui peuvent être entraînés dans l'appareil, p.ex. écharpe, chemises amples, colliers longs.
- L'équipement de protection individuelle est composé de :
 - protection auditive et lunettes de protection,
 - pantalon long et chaussures rigides
 - gants de protection

3.3 Sécurité de l'espace de travail

- Travailler uniquement à la lumière du jour, ou bien avec un éclairage artificiel puissant.

- Utiliser l'appareil uniquement sur un sol solide et plan et pas en position trop inclinée.
- S'assurer de la stabilité de la position.

3.4 Sécurité des personnes, des animaux et des objets

- Utiliser l'appareil uniquement pour les travaux pour lesquels il a été conçu. Une utilisation non conforme peut entraîner des blessures et provoquer des dégâts matériels.
- L'utilisateur est responsable en cas d'accidents avec des tiers ou de dégâts liés à leurs biens.
- Tenir à l'écart toute tierce personne de la zone à risques.
- N'allumer l'appareil que lorsque personne ni aucun animal ne se trouvent dans la zone de travail.
- Respecter une distance de sécurité avec les personnes et les animaux, et éteindre l'appareil lorsque des personnes ou des animaux s'approchent.
- Ne pas prendre de passagers sur l'appareil.
- Ne jamais tenir le flux de gaz d'échappement du moteur en direction de personnes ou d'animaux ni en direction de produits et objets inflammables.
- Ne jamais mettre la main dans la grille d'aspiration et d'aération lorsque le moteur tourne. Les pièces mécaniques rotatives peuvent provoquer des blessures.
- Toujours éteindre l'appareil lorsque vous n'en avez pas besoin, p.ex. quand vous changez de zone de travail, pour les travaux de maintenance et d'entretien, quand vous faites le plein du mélange essence/huile.
- Ne tondez pas en cas d'orage. Aucune protection contre la foudre.
- Tondez toujours en travers de la pente.
- La tondeuse autoportée peut provoquer des blessures graves du fait de son propre poids. Lors du chargement et du déchargement de la tondeuse autoportée sur un véhicule ou une remorque en vue du transport, il convient d'être particulièrement prudent.
- Cette tondeuse autoportée ne doit pas être remorquée. Utiliser un véhicule adapté pour la transporter sur la voie publique.

- Ne pas utiliser la tondeuse autoportée dans des environnements mal aérés (par ex. garage). Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone nocif et d'autres polluants.
- En cas d'accident, arrêter immédiatement l'appareil pour éviter des blessures et des dégâts supplémentaires.
- Ne pas utiliser l'appareil avec des pièces usées ou défectueuses. Les pièces mécaniques usées ou défectueuses peuvent entraîner de graves blessures.
- Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.
- Avant chaque utilisation :
 - Vérifier l'absence de dommages ou d'usure sur le volet d'éjection latérale.
 - Vérifier l'absence de dommages ou d'usure sur le bouchon de paillage.
- Conserver l'appareil hors de la portée d'enfants.
- Indiquer aux enfants et aux adolescents qu'il ne faut pas jouer avec l'appareil.

3.5 Sécurité de l'appareil

- Utiliser l'appareil uniquement dans les conditions suivantes :
 - L'appareil n'est pas encrassé.
 - L'appareil ne présente aucun dommage.
 - Tous les éléments de commande fonctionnent.
- Ne pas sursolliciter l'appareil. Il est conçu pour des travaux non intensifs dans un domaine privé. Toute surcharge entraîne l'endommagement de l'appareil.
- Ne jamais utiliser l'appareil avec des pièces usées ou défectueuses. Toujours remplacer les pièces défectueuses par des pièces de rechange d'origine du fabricant. Si l'appareil est utilisé avec des pièces usées ou défectueuses, il ne sera pas possible de faire valoir la garantie du fabricant.



REMARQUE

Les travaux de réparation ne doivent être effectués que par des spécialistes compétents ou par nos services de maintenance AL-KO.

3.6 Exposition au bruit

Une certaine exposition au bruit due à l'appareil est inévitable. Prévoyez les tâches très bruyantes pendant les plages horaires autorisées et prévues pour cela. Le cas échéant, respectez les horaires de repos et limitez la durée de travail au strict minimum. Pour votre protection personnelle et pour la protection également des personnes à proximité, portez une protection auditive adaptée.

3.7 Manipulation de l'essence et de l'huile



DANGER !

Risque d'explosion et d'incendie

Les émissions du mélange essence/air créent une atmosphère explosive. Une déflagration, une explosion ou un incendie peuvent provoquer de graves blessures, voire la mort, en cas de manipulation incorrecte du carburant.

- Ne pas fumer quand vous manipulez de l'essence.
 - Manipuler l'essence en extérieur uniquement, jamais dans des locaux fermés.
 - Respecter impérativement les règles de comportement citées plus bas.
-
- Transporter et stocker l'essence et l'huile exclusivement dans des conteneurs prévus à cet effet. Veiller à ce qu'aucun enfant n'ait accès à l'essence et à l'huile stockées.
 - Pour éviter toute contamination du sol (protection de l'environnement), veiller à ce que l'essence et l'huile ne pénètrent pas dans la terre

quand vous faites le plein.
Pour faire le plein, utiliser un entonnoir.

- Ne jamais remplir le réservoir de l'appareil dans une pièce fermée. Des vapeurs d'essence peuvent s'accumuler sur le sol et provoquer une déflagration ou même une explosion.
- Essuyer immédiatement les déversements d'essence sur l'appareil et au sol. Laisser sécher les tissus utilisés pour essuyer l'essence dans un endroit bien ventilé avant de le jeter. Sinon, il y a risque de combustion spontanée.
- Si vous renversez de l'essence, des vapeurs d'essence se forment. Pour cette raison, ne pas démarrer l'appareil au même endroit, mais à au moins 3 m de distance.
- Éviter tout contact de la peau avec des produits pétroliers. Ne pas respirer les vapeurs d'essence. Toujours porter des gants de protection quand vous faites le plein. Changer et nettoyer régulièrement vos vêtements de protection.
- Veiller à ce que vos vêtements n'entrent pas en contact avec l'essence. Si vos

vêtements sont tachés par de l'essence, changez-vous immédiatement.

- Ne jamais remplir l'appareil quand le moteur fonctionne ou quand il est chaud.

4 DÉBALLER LA TONDEUSE ET LA MONTER

Respecter la notice de montage fournie pour le déballage et le montage de la tondeuse.



REMARQUE

Observez également la notice ci-jointe du moteur à essence.



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à un montage incomplet !

La tondeuse ne doit pas être employée si elle n'est pas totalement montée.

Effectuez tous les travaux de montage décrits dans la notice de montage. En cas de doute, avant la mise en service, demandez à un professionnel si votre montage a été correctement effectué.

Vérifiez si tous les dispositifs de sécurité et de protection sont disponibles et en état de fonctionner !

5 ÉLÉMENTS DE COMMANDE

Les éléments de commande des tondeuses autoportées à éjection latérale sont décrits ci-après. Veillez à ce que les descriptions que vous lisez correspondent bien à votre tondeuse autoportée.

5.1 Tableau de bord standard

Dans ce qui suit, il est question des éléments du tableau de bord standard (01).

Réglage du régime moteur (01/2)



REMARQUE

Veillez noter que le fait d'actionner le régulateur en marche influence la vitesse !

Sur les régulateurs avec starter intégré :

Le régime moteur est augmenté et diminué par le déplacement du régulateur (01/2), et le starter est connecté dans la position maximale supérieure.



Connecter le starter : placer le régulateur (01/2) dans la position haute extrême.

Utiliser cette position exclusivement pour le démarrage du moteur.

Remarque : Certaines variantes de tondeuses disposent d'un bouton poussoir starter spécifique (01/1) sur le tableau de bord. Celui-ci doit alors être tiré en supplément pour le démarrage de la tondeuse. Lorsque le moteur tourne, repousser lentement le bouton !



Processus de tonte : dans cette position le moteur tourne au régime maximal.



Ralenti : dans cette position le moteur tourne au régime minimal.

Serrure de contact (01/3 05)

Position	Fonction
0	Moteur arrêté. La clé de contact peut être retirée.
I	Projecteurs en marche. Après le démarrage du moteur, dans cette position, les projecteurs sont mis en marche (option).
II	Position de fonctionnement lorsque le moteur tourne.
III	Position de départ pour mettre le moteur en marche. Dès que le moteur tourne, relâchez la clé. Elle repasse alors à la position de fonctionnement II.

5.2 Pédale de frein et d'embrayage

- **Frein** : Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale (03/1), le frein sur le réducteur est actionné, la tondeuse freine.
- **Frein d'immobilisation** : Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale de frein/d'embrayage (03/1) et que vous relevez le levier de frein d'immobilisation (03/2), le frein est verrouillé. En appuyant à nouveau à fond sur la pédale, le frein est desserré.

5.3 Commande de la boîte de vitesses (vitesse de déplacement)

Les tondeuses autoportées sont équipées d'un réducteur hydrostatique à pied.

Pour la marche avant et la marche arrière, deux pédales séparées sont disposées sur le côté droit.

Direction	Description
En avant	Actionnez la pédale avant (02/2) pour vous déplacer vers l'avant.
En arrière	Actionnez la pédale arrière (02/1) pour vous déplacer vers l'arrière. <i>Remarque</i> : Si la pédale de marche arrière est actionnée seule, le plateau de coupe est désactivé. Usage de la fonction coupe en marche arrière : voir <i>chapitre 7.5.4.2 "Usage de la fonction tonte en marche arrière"</i> , page 101.

5.4 Réducteur hydrostatique à pied

Le réducteur hydrostatique à pied est actionné par deux pédales (02/1 et 02/2).

Pour **démarrer**, lorsque le moteur est en marche, desserrez d'abord le frein d'immobilisation en actionnant la pédale de frein (03/1) et actionnez ensuite la pédale (02/2) pour avancer ou la pédale (02/1) pour reculer. Plus vous appuyez sur la pédale et plus vous allez vite dans la direction choisie.

Marche avant : appuyez sur la pédale avant (02/2) du côté droit.

Marche arrière : appuyez sur la pédale arrière (02/1) du côté droit.

5.5 Commande du plateau de coupe

Réglage de la hauteur de coupe

Le plateau de coupe de la tondeuse peut être réglé en hauteur sur plusieurs niveaux, grâce à un levier (04/1) se trouvant à droite du siège conducteur.

1. Actionnez le levier de réglage (04/1) dans la direction souhaitée. Le levier vers le bas signifie une coupe plus courte, le levier vers le haut une coupe plus longue.

Activation du plateau de coupe

Activation électrique : un commutateur (03/3) se trouve à droite du siège conducteur. Utilisez-le pour activer le plateau de coupe.

6 MISE EN SERVICE



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à un montage incomplet !

La tondeuse ne doit pas être employée si elle n'est pas totalement montée.

Effectuez tous les travaux de montage décrits dans la notice de montage. En cas de doute, avant la mise en service, demandez à un professionnel si votre montage a été correctement effectué.

Vérifiez si tous les dispositifs de sécurité et de protection sont disponibles et en état de fonctionner !

6.1 Vérification du plateau de coupe

Avant l'utilisation, il convient d'effectuer toujours un contrôle visuel pour vérifier si l'outil de coupe, les goujons de fixation et l'ensemble de l'unité de coupe ne sont pas usés ou endommagés. Afin d'éviter un déséquilibre, les lames usées ou endommagées doivent être remplacées par des neuves.

6.2 Remplissage d'huile

Avant la première mise en service, le moteur doit être rempli d'huile. Respectez pour cela les indications du fabricant moteur. Tenez-compte du fait que le niveau d'huile doit être régulièrement contrôlé et éventuellement remis à niveau.

6.3 Remplissage de carburant



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à la manipulation de carburant !

Le carburant est hautement inflammable. Ne remplir le réservoir à carburant qu'à l'air libre ! Ne pas fumer ! Ne pas faire le plein avec moteur en marche ou très chaud !

Utiliser un entonnoir adapté ou un tube de remplissage pour faire le plein afin d'éviter que du carburant ne soit renversé sur le moteur, le carter ou la terre.

Pour raisons de sécurité, les bouchons de réservoirs à carburant ou autres systèmes de fermeture, doivent être remplacés en cas d'endommagement.

Au cas où du carburant a été renversé, le moteur ne doit pas être mis en marche. La tondeuse doit être éloignée de l'endroit pollué par le carburant et ce carburant renversé doit être aspiré du sol, du moteur et du carter puis essuyé avec un chiffon.

Tout essai de démarrage est à proscrire avant l'évaporation des vapeurs de carburant.

Ne conservez le carburant que dans des récipients prévus à cet effet.

Utilisez de l'essence sans plomb, min. ROZ 91.

Faire le plein du réservoir (06)

1. Le cas échéant, arrêtez le moteur et par mesure de sécurité, enlevez la clé de contact.
2. Attendez que le moteur refroidisse quelque peu (risque d'explosion par inflammation du carburant).
3. Ouvrez le capot moteur.
4. Ouvrez le bouchon de réservoir (06/1) et faites le plein de carburant.

Remarque: Évitez un débordement du réservoir à carburant !

5. Fermez le bouchon de réservoir (06/1).
6. Fermez le capot moteur.

6.4 Vérification de la pression des pneus

- Contrôlez la pression des pneus à intervalles réguliers.
- Relevez la pression d'air nécessaire inscrite sur le pneu (recommandation : 1 bar).



REMARQUE

1 PSI = 0,07 bar.

Un gonfleur à pédale du commerce permet de contrôler la pression et de regonfler le pneu.

6.5 Vérification des dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité doivent être vérifiés avant chaque démarrage de la tondeuse autoportée.



AVERTISSEMENT !

Danger lors de la vérification des dispositifs de sécurité !

La vérification des dispositifs de sécurité ne doit être effectuée qu'à partir du siège conducteur et lorsque aucune personne ni animal ne se trouve à proximité !

Effectuez toutes ces vérifications sur une surface plane afin que la tondeuse ne puisse pas rouler involontairement.

6.5.1 Vérification du contacteur de frein

Le contacteur de frein garantit que le moteur ne peut pas être démarré si le frein n'est pas actionné.

1. Le moteur est arrêté.
2. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
3. Desserrez le frein d'immobilisation en actionnant la pédale de frein (03/1).
4. Essayez de démarrer le moteur (clé de contact en position III).



REMARQUE

Le moteur ne doit pas démarrer !

6.5.2 Vérification du contacteur du plateau de coupe

Le contacteur du plateau de coupe garantit que le moteur ne peut pas être démarré lorsque le plateau de coupe est activé.

1. Le moteur est arrêté.
2. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
3. Appuyez sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2).
4. Activez le plateau de coupe (03/3).
5. Essayez de démarrer le moteur (clé de contact en position III).



REMARQUE

Le moteur ne doit pas démarrer !

6.5.3 Vérification du contacteur de siège

Le contacteur de siège garantit que le moteur s'arrête s'il n'y a plus personne sur le siège conducteur lorsque le plateau de coupe est actionné.

1. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
2. Appuyez sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au régime maximal.
4. Connectez le plateau de coupe.
5. Délestez le siège en vous levant (ne pas descendre !).



REMARQUE

Le moteur doit s'arrêter !

7 FONCTIONNEMENT DE LA TONDEUSE



AVERTISSEMENT !

Risques provoqués par un manque de connaissance de la tondeuse autoportée !

Lisez avec attention la notice d'utilisation complète avant de démarrer !

Veillez plus particulièrement aux consignes de sécurité !

Effectuez tous les travaux de montage et de mise en route de manière consciencieuse. En cas de doute demandez au fabricant !

7.1 Mesures générales de préparation

- Pendant l'opération de coupe, portez toujours des chaussures solides et des pantalons longs. Ne jamais effectuer la coupe les pieds nus ou avec des sandales.
- Vérifiez en totalité le terrain sur lequel la tondeuse autoportée sera utilisée et enlevez toutes les pierres, les brindilles, les fils, les os et les autres corps étrangers pouvant être happés et éjectés. Prêter attention aux corps étrangers, même pendant la coupe.
- Effectuez tous les travaux prévus dans la mise en service. Cela concerne plus particulièrement la vérification des dispositifs de sécurité.
- Pour tracter des charges, utiliser uniquement le dispositif de remorquage ! Ne pas dépasser la charge d'appui.
- Le transport d'objets sur la tondeuse autoportée n'est pas autorisé !

7.2 Utilisation des accessoires



AVERTISSEMENT !

Danger suite à des accessoires incorrects ou à une utilisation incorrecte d'accessoires !

Utilisez toujours des accessoires originaux du fabricant de tondeuses !

Respectez les consignes d'utilisation de chaque notice d'utilisation fournie !

L'utilisation d'accessoires non homologués ou leur utilisation incorrecte peut générer des dangers importants pour l'opérateur ou les tiers. La tondeuse autoportée peut être surchargée. Ceci peut conduire à des accidents graves.

7.3 Pousser la tondeuse autoportée



ATTENTION !

Danger lors de la poussée sur les pentes !

Ne poussez la tondeuse autoportée que sur des surfaces planes ! Sur les pentes, la tondeuse autoportée pourrait descendre la pente de manière incontrôlée.

En cas d'entraînement hydrostatique à pied

Le levier de dérivation (07/1) se trouve sur la paroi arrière (07/2).

Déverrouillage de la dérivation :

1. Appuyer sur le levier de dérivation (08/1) et l'accrocher en bas.
2. Desserrez le frein.
 - ⇒ La tondeuse autoportée peut maintenant être poussée.

7.4 Mise en marche et arrêt du moteur



AVERTISSEMENT ! Risque de blessures en cas de foudre

L'appareil n'est pas protégé contre la foudre.

- Ne tondez pas en cas d'orage.

Démarrage du moteur

1. Prenez place sur le siège conducteur.
2. Appuyez bien à fond sur la pédale de frein (03/1) sur le côté gauche, et verrouillez-la à l'aide du levier de blocage (03/2).
3. Assurez-vous que le plateau de coupe n'est PAS activé. Vérifiez pour cela la position du commutateur à bascule (03/3).
4. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur vers la butée supérieure. Selon la version d'équipement, le symbole du starter s'y trouve. Dans le cas contraire, tirez sur le bouton individuel de starter (01/1).
5. Introduisez la clé de contact dans la serrure de contact (05).
6. Tournez la clé de contact en position "III" et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.
Remarque: Afin de ménager la batterie de démarrage, une tentative de démarrage ne doit pas durer plus de 5 secondes.
7. Relâchez ensuite la clé de contact qui revient automatiquement à la position "II".
8. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur en position de fonctionnement. Sur un modèle équipé d'un bouton de starter, repoussez à nouveau celui-ci (01/1).

Arrêt du moteur

1. Arrêtez le plateau de coupe (03/3).
2. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur au point mort.
3. Appuyez sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).
4. Tournez la clé de contact (05) en position "0".
5. Retirez la clé de contact.



AVERTISSEMENT ! Danger en raison d'un moteur très chaud !

Après arrêt du moteur, veillez à ce que des parties très chaudes du moteur telles que le silencieux ne puissent pas enflammer des objets ou matériaux se trouvant à proximité !

7.5 Conduite de la tondeuse



AVERTISSEMENT ! Danger en raison d'une vitesse inadaptée !

Roulez doucement, plus particulièrement au début, afin de vous habituer au comportement de conduite et de freinage de la tondeuse !

Avant chaque changement de direction, la vitesse doit être réduite afin que le conducteur garde toujours le contrôle de la tondeuse autoportée et que celle-ci ne puisse pas basculer !

Votre tondeuse est entraînée par l'intermédiaire d'un réducteur hydrostatique à pied.

7.5.1 Préparer un déplacement par des températures inférieures à 10 °C

1. Assurez-vous que le plateau de coupe n'est PAS activé. Vérifiez pour cela le commutateur à bascule (03/3).
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner env. 30 secondes afin d'optimiser la viscosité de l'huile de réducteur. Vous pouvez ensuite

rouler avec la tondeuse. Le plateau de coupe ne devrait être connecté qu'après quelques minutes de fonctionnement du moteur.

7.5.2 Conduite avec réducteur hydrostatique à pied

1. Appuyez sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).
2. Réglez le plateau de coupe sur la position la plus haute (04/1).
3. Démarrez le moteur.
4. Actionner le frein (03/1).
5. Appuyez lentement sur la pédale pour la direction de déplacement souhaitée :
 - En avant : pédale (02/2)
 - En arrière : pédale (02/1)
6. Plus vous appuyez sur la pédale et plus la tondeuse se déplace rapidement dans la direction choisie.
7. Pour vous arrêter, relâchez la pédale et appuyez sur la pédale de frein (03/1).



REMARQUE

Lorsque vous quittez la tondeuse, actionnez toujours le levier de blocage en appuyant sur la pédale de frein, afin que la tondeuse ne puisse pas rouler !

7.5.3 Rouler et tondre sur les pentes



AVERTISSEMENT !

Danger en raison d'une erreur en roulant sur les pentes !

En roulant sur les pentes, une prudence particulière s'impose ! Il n'existe pas de pente "sûre".

Observez particulièrement les consignes de sécurité suivantes !

Déconnecter le plateau de coupe et les équipements dès que les roues patinent ou que le véhicule est bloqué en roulant sur une montée. Ensuite descendre lentement la pente en roulant tout droit en marche avant pour la quitter !

Un bac de ramassage rempli augmente le risque de basculement de la tondeuse autoportée, du fait de son poids !

- Ne roulez pas sur les pentes de plus de 10 ° (18 %). Exemple : cela représente 18 cm de différence de niveau sur une longueur d'un mètre.
- Ne vous déplacez pas par à-coups.
- Ne freinez pas brusquement.
- Maintenez une faible vitesse.
- Ne tondez pas en travers de la pente.
- N'accélérez pas fortement.
- Ne tournez pas le volant par à-coups.

7.5.4 Tondre avec la tondeuse autoportée

Pour obtenir un résultat de tonte propre, il convient d'adapter la vitesse à l'état du gazon. Pour la tonte, optez pour un maximum de 2/3 des possibilités de vitesse sur la pédale. La vitesse maximale de la tondeuse est réservée au déplacement sans que le plateau de coupe soit branché.

La hauteur de coupe normale est de 4 - 5 cm. Cela correspond au cran 2 ou 3 du réglage de hauteur (04/1). Lorsque l'herbe est humide et mouillée, coupez avec une hauteur supérieure.

Lorsque l'herbe est très haute, il est approprié de couper en deux passages. Pour le premier passage, réglez le plateau de coupe sur la hauteur de coupe maximale. Pour le second passage, vous pouvez alors régler sur la hauteur souhaitée.

7.5.4.1 Connexion du plateau de coupe



REMARQUE

Le plateau de coupe ne doit être connecté que lorsque le moteur a déjà tourné env. une minute pour chauffer !
Lors de la connexion du plateau de coupe, la tondeuse autoportée ne doit pas se trouver dans des hautes herbes.

1. Démarrez le moteur.
2. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur en position de fonctionnement.
3. Réglez le plateau de coupe sur la position la plus haute (04/1).
4. Mettez le plateau de coupe en marche à l'aide du commutateur à bascule (03/3) (position "I").
5. Réglez la hauteur de coupe souhaitée à l'aide du levier à bras (04/1).
6. Démarrez avec la tondeuse autoportée.

7.5.4.2 Usage de la fonction tonte en marche arrière



REMARQUE

Si la pédale de réducteur est actionnée seule, pour la marche arrière, le plateau de coupe est désactivé.

1. Actionnez la touche "Tonte en marche arrière" (01/4), puis dans les 5 secondes, la pédale (02/1) pour la marche arrière.



AVERTISSEMENT !

Danger d'accident en cas de tonte en marche arrière !

Veillez au secteur arrière lors de la tonte en marche arrière !

Tonte en marche arrière, seulement si nécessaire !

7.5.4.3 Arrêt du plateau de coupe



AVERTISSEMENT !

Danger en raison de la lame tournant sur sa lancée !

Une lame de coupe en rotation/tournant sur sa lancée peut déchiqueter les mains et les pieds ! C'est pourquoi il faut éloigner les mains et les pieds des outils de coupe !

1. Arrêtez le plateau de coupe à l'aide du commutateur à bascule (position "0") (03/3).

Le plateau de coupe peut être arrêté aussi bien à l'arrêt que pendant le déplacement de la tondeuse.

Arrêtez toujours le plateau de coupe lorsque vous passez sur des surfaces autres que l'herbe.

7.5.4.4 Mulchage

Pour un mulchage parfait, le gazon doit être tondu régulièrement (env. 1 à 2 fois par semaine). Couper alors environ 1/3 de la hauteur du gazon (par ex. pour un gazon de 6 cm de haut, tondre 2 cm). Les débris de coupe seront ainsi mieux accueillis par le gazon restant.

Rééquiper l'éjection latérale pour le mode Mulchage

Le kit de mulchage est compris dans la livraison. Le bouchon de mulchage se trouve sur le côté gauche du plateau de coupe sur une tondeuse autoportée avec une largeur de coupe de 110 cm. Sur une tondeuse autoportée avec une largeur de coupe de 95 cm, le bouchon de mulchage est desserré.



AVERTISSEMENT !

Dangers dûs à la protection incomplète ou endommagée du plateau de coupe.

La tondeuse autoportée doit uniquement être utilisée lorsque le canal d'éjection pour l'éjection latérale est monté. S'il n'est pas monté, le fonctionnement est interdit, puisqu'il y a un danger d'accéder aux lames du plateau de coupe. Un dispositif de protection endommagé doit être remplacé dans les plus brefs délais par une pièce de rechange originale.



AVERTISSEMENT !

Dangers lors du rééquipement de la protection du plateau de coupe.

La tondeuse autoportée doit être rééquipée uniquement lorsque le moteur est arrêté et que la clé de contact est retirée.

Pour le rééquipement du mode Éjection latérale au mode Mulchage, veuillez procéder de la manière suivante :

1. Arrêtez le moteur.
2. Retirez la clé de contact et conservez-la hors de portée de toute personne non prévue.
3. Soulevez le canal (24/1) pour l'éjection latérale (24/a).
4. Mettez en place le bouchon de mulchage (24/2) sur le plateau de coupe (24/b).
5. Verrouillez le bouchon de mulchage avec l'étrier de retenue (24/3, 24/c).
6. Contrôlez le siège correct du bouchon de mulchage (24/2).

Pour le modèle avec largeur de coupe 110 cm (25)

Retrait du bouchon de mulchage (25/1) :

1. Desserrez l'attache (25/2).
2. Sortez le bouchon de mulchage du dispositif d'arrêt (25/3).

7.5.4.5 Intervalle entre les tontes

Veuillez prendre en compte que le gazon ne pousse pas à la même vitesse selon les périodes. Nous vous recommandons des intervalles de tonte plus courts au début du printemps. Allongez l'intervalle de tonte quand la croissance du gazon se ralentit au cours de l'année.

Si le gazon n'a pas été tondu pendant une longue période, il faut avant tout régler une hauteur de coupe plus haute, puis, deux jours plus tard, tondre à nouveau avec une hauteur de coupe plus basse.

7.5.4.6 Tonte d'herbes hautes

Quand le gazon est plus haut que d'habitude ou qu'il est trop humide, tondez le gazon avec une plus grande hauteur de coupe. Tondez ensuite une nouvelle fois le gazon à l'aide d'un réglage classique, plus bas.

7.5.4.7 Maintenance de la lame de coupe

Veillez à ce que la lame de coupe reste bien aiguisée tout au long de la saison de tonte afin d'éviter d'arracher ou de déchiqueter les brins d'herbe. Les brins arrachés ont une pointe marron. Cela ralentit la croissance et augmente la fragilité du gazon face aux maladies.

- Après chaque utilisation, vérifier que la lame de coupe est bien aiguisée et qu'elle n'est ni usée ni endommagée ! Le cas échéant, faire appel à l'atelier de service après-vente.
- En cas de remplacement de la lame, utiliser uniquement une lame de rechange d'origine.

8 NETTOYAGE DE LA TONDEUSE AUTOPORTÉE

Pour un fonctionnement optimal et une durée de vie très longue, la tondeuse autoportée doit être nettoyée régulièrement.

Nettoyez la tondeuse autoportée après chaque utilisation afin d'enlever les salissures restant collées.

N'utilisez pas de nettoyeur haute pression pour le nettoyage. Le jet d'eau d'un nettoyeur haute pression ou d'un tuyau d'arrosage peut endommager la partie électrique ou les roulements.

Veillez à ce que le moteur en particulier, le réducteur et les rouleaux de guidage, ainsi que la partie électrique dans son ensemble n'entrent pas en contact avec l'eau.



AVERTISSEMENT ! Dangers liés au nettoyage !

À noter pour tous les travaux de nettoyage :

- Arrêtez le moteur et enlevez la clé de contact.
- Retirez le(s) capuchon(s) de bougie(s).
- Les dispositifs de protection enlevés pour le nettoyage doivent être remis en place après ce nettoyage.
- DANGER DE BRÛLURE : Nettoyez la tondeuse autoportée uniquement lorsqu'elle a refroidi. Le moteur, le réducteur et le silencieux sont très chauds !
- DANGER DE COUPURE : Lors des travaux faites attention aux outils de coupe, les lames sont tranchantes. Avec les outils de coupe multiples le mouvement d'une des lames peut provoquer le mouvement d'une autre !

8.1 Nettoyer le carter, le moteur et le réducteur

Ne pas asperger le moteur et tous les logements de roulements (roues, réducteur, roulements des lames) avec de l'eau, ni avec un nettoyeur haute pression.

L'eau infiltrée dans le dispositif d'allumage, dans le carburateur et dans le filtre à air peut provoquer des dysfonctionnements. L'eau dans les logements de roulements peut provoquer une perte de graissage et ainsi la destruction du roulement.

Pour enlever la crasse et les résidus d'herbe, utiliser un chiffon, une balayette, un long pinceau ou similaire.

ATTENTION !

Endommagement de l'installation électrique par infiltration d'eau !

Veillez à ce que l'eau ne pénètre pas dans le circuit électrique lorsque vous nettoyez la tondeuse à l'eau !

9 TRANSPORT



AVERTISSEMENT !

Risque de contusion lié au renversement de l'appareil !

Des personnes pourraient être gravement blessées par le poids propre de l'appareil.

- Lors du chargement et du déchargement de l'appareil sur un véhicule ou une remorque en vue du transport, il convient d'être très prudent !

Lors du transport de la tondeuse autoportée avec des appareils de transport (par ex. remorque de voiture), le plateau de coupe doit être étayé pour délester le dispositif de suspension du plateau de coupe.

Attention lors du transport à ce que le moyen de transport ait une portance suffisante et que la tondeuse autoportée soit correctement arrimée.

10 ENTRETIEN



AVERTISSEMENT !

Dangers liés aux réparations !

À noter pour tous les travaux de réparations :

- Arrêtez le moteur et enlevez la clé de contact.
- Retirez le(s) capuchon(s) de bougie(s).
- Les dispositifs de protection enlevés pour les réparations doivent être remis en place après ces réparations.
- **DANGER DE BRÛLURE** : Ne travaillez sur la tondeuse autoportée que lorsqu'elle a refroidi. Le moteur, le réducteur et le silencieux sont très chauds !
- **DANGER DE COUPURE** : Lors des travaux faites attention aux outils de coupe, les lames sont tranchantes. Avec les outils de coupe multiples le mouvement d'une des lames peut provoquer le mouvement d'une autre.
- Lors du remplacement de pièces, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine.
- En cas de doute, recherchez toujours un atelier spécialisé ou contactez le fabricant.

10.1 Programme de maintenance

L'utilisateur peut effectuer lui-même les travaux suivants. Tous les autres travaux d'entretien, de service et de réparations doivent être effectués dans un atelier spécialisé homologué.

Veuillez également respecter les graissages annuels recommandés conformément au plan de graissage.

Opérations à effectuer	Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Après les 5 premières heures de fonctionnement	Toutes les 25 heures de fonctionnement	Toutes les 50 heures de fonctionnement	Avant chaque remisage
Vérifier le niveau d'huile moteur ^{)*}	X					
Vidanger l'huile ^{)*}			X			X
Nettoyer le filtre à air ^{)*}				X		
Remplacer le filtre à air ^{)*}					X	

Opérations à effectuer	Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Après les 5 premières heures de fonctionnement	Toutes les 25 heures de fonctionnement	Toutes les 50 heures de fonctionnement	Avant chaque remisage
Vérifier la bougie d'allumage ^{)*}					X	
Vérifier le frein (essai de freinage sur voie rectiligne)	X					
Vérifier la pression des pneus	X					
Vérifier la lame de coupe	X					
Vérifier si des pièces sont desserrées	X					X
Vérifier la courroie trapézoïdale (contrôle visuel)				X		
Nettoyer la tondeuse autoportée		X				
Nettoyer la grille d'aspiration d'air moteur ^{)*}	X					
Nettoyer les restes d'herbe et autres résidus sur la boîte de vitesses				X		

)* se reporter à la notice d'utilisation du fabricant du moteur



REMARQUE

Sous forte charge et à des températures élevées, des entretiens plus fréquents que ceux prévus dans le tableau ci-dessus peuvent s'avérer nécessaires.

10.2 Plan de graissage

Nous recommandons de graisser les endroits suivants, une fois dans l'année, afin de faciliter le mouvement des pièces mobiles.

Nettoyez à l'aide d'un chiffon les endroits devant être dégraissés ou vaporisés. N'utilisez pas d'eau afin d'éviter une corrosion éventuelle.

Points de graissage :

- Graisser le graisseur sur la fusée d'essieu droite et gauche (11) en utilisant de la graisse universelle.
- Vaporiser de l'huile sur le palier de l'essieu avant au niveau du cadre (10).
- Graisser la crémaillère et le pignon de direction sur le boîtier de direction (12) avec de la graisse universelle.
- Graisser le roulement à aiguilles et le moyeu des essieux avant et arrière (13) avec de la graisse universelle.



REMARQUE

Les roues avant et arrière doivent être démontées pour permettre le graissage des essieux et des roulements.

- Surfaces de rotation et d'appui : graissage de toutes les surfaces mobiles de rotation et d'appui.

10.3 Changement de roue

Le changement de roue ne doit être effectué que sur un sol plat et ferme.

1. Arrêtez la tondeuse autoportée et enlevez la clé de contact.
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).
3. Sécurisez la tondeuse autoportée à l'aide de cales de blocage, afin de l'empêcher de rouler. Placez les cales du côté qui ne sera pas levé.
4. Levez la tondeuse autoportée à l'aide d'un engin de levage adapté (par ex. cric de levage pantographe) par le côté où la roue doit être changée. Levez la tondeuse jusqu'à ce que la roue devant être changée tourne librement.

Attention ! Risque d'endommagement de l'appareil.

En levant, veillez à ne pas tordre des éléments de la tondeuse. Positionnez l'outil de levage à des endroits métalliques stables.

5. Sécurisez la tondeuse sur un élément porteur du châssis avec un support stable (par ex. bois équarris) afin qu'elle ne puisse pas s'affaisser, même si l'engin de levage glisse ou bascule.
6. Enlevez le capuchon de protection (09/1).
7. Extrayez le circlip (09/2) à l'aide d'un tournevis. Veillez à ne pas le perdre.
8. Enlevez la rondelle (09/3).
9. Enlevez la roue de l'essieu.
Remarque: *En enlevant la roue arrière de l'essieu, ne perdez pas la clavette !*
10. Avant le remontage nettoyez l'essieu et l'alésage de roue puis graissez les deux avec de la graisse universelle.
11. Remplacez la roue sur l'essieu.
Remarque: *En remplaçant la roue arrière, veiller à ce que les rainures de la clavette et de la roue soient face-à-face de manière à pouvoir introduire la clavette sans forcer.*
12. Remplacez la rondelle sur l'essieu.
13. Enfoncez le circlip dans la rainure de l'essieu. Si vous employez une pince pour cela, veillez à ne pas endommager l'essieu avec la pince.
14. Remplacez le capuchon de protection sur l'essieu.
15. Enlevez le support de sécurisation et laissez la tondeuse et l'engin de levage redescendre lentement sur le sol.

10.4 Batterie de démarrage

Aucun chargeur de batterie n'est livré avec la tondeuse autoportée.

Dénomination exacte de la batterie : cf. compartiment batterie. La batterie de démarrage se trouve sous le capot moteur.

Généralement la batterie de démarrage est chargée en usine.

Consignes de sécurité

**AVERTISSEMENT !****Danger lié à une manipulation erronée de la batterie de démarrage !**

Afin d'éviter les risques liés à une mauvaise manipulation de la batterie, respectez les points suivants !

- La batterie de démarrage ne doit pas être rangée à proximité d'un feu ouvert, brûlée ou posée sur des radiateurs. Risque d'explosion.
- Pour le stockage d'hiver, conservez la batterie de démarrage dans un local frais et sec (10 - 15 °C). Il convient d'éviter les températures inférieures à zéro pour le stockage.
- Ne laissez pas la batterie de démarrage déchargée pendant une longue période. Lorsque la batterie de démarrage n'a pas été utilisée pendant une longue période, vous devez la recharger à l'aide d'un chargeur approprié.
- Ne pas détruire la batterie de démarrage. L'électrolyte (acide sulfurique) cause des brûlures sur la peau et les vêtements – rincer immédiatement à grande eau.
- Garder la batterie de démarrage propre. Essuyer uniquement avec un chiffon sec. Ne pas utiliser d'eau, d'essence, de diluant ou produit similaire pour cela !
- Les pôles de raccordement sont à garde propres et à graisser avec de la graisse pour contact.
- Les pôles de raccordement ne doivent pas être court-circuités.

Charge de la batterie de démarrage

La charge est nécessaire :

- avant le stockage pour l'hiver.
- en cas de longue période d'inactivité de l'appareil (plus de 3 mois).

**AVERTISSEMENT !****Risque lié à une mauvaise charge de la batterie de démarrage !**

Le courant de charge ne doit pas être supérieur à 5 A et la tension de charge ne doit pas dépasser 14,4 V. Si la tension de charge est supérieure, il y a risque d'explosion de la batterie de démarrage !

Lors de travaux sur la batterie toujours enlever la clé de contact.

Nous recommandons de charger cette batterie de démarrage qui est sans entretien et étanche au gaz, avec un chargeur adapté (à commander chez votre revendeur agréé).

Respectez, avant la charge de la batterie de démarrage, les recommandations de la notice d'utilisation du fabricant de chargeurs.

**ATTENTION !****Risque de court-circuit !**

Afin d'éviter un court-circuit, toujours débrancher le câble négatif (-) de la batterie en premier et le rebrancher en dernier !

Lors de travaux sur la batterie toujours retirer la clé de contact. !

1. Retirez la clé de contact (01/3).
2. Ouvrez le capot moteur.
3. Connectez les pinces du chargeur aux bornes de la batterie.

**REMARQUE**

Prenez garde à la polarité :

- Borne rouge = pôle plus (+)
- Borne noire = pôle négatif (-)

4. Reliez le chargeur au réseau électrique et mettez en marche.

10.5 Démontez le plateau de coupe

Le plateau de coupe doit être démonté pour l'utilisation de la tondeuse en service hiver ainsi que pour le remplacement de la courroie trapézoïdale.

1. Tourner le volant complètement à gauche (14).
2. Desserrer de 5-6 tours la vis cylindrique (15) du support de conduite.
3. Faire descendre le plateau de coupe à la position la plus basse (16).
4. Décrocher le ressort de traction du plateau de coupe (17).
5. Faire remonter le plateau de coupe à la position la plus haute (18).
6. Décrocher le canal de la courroie trapézoïdale (19).
7. Décrocher la courroie trapézoïdale du plateau de courroie sur le moteur (20).
8. Faire descendre à nouveau le plateau de coupe à la position la plus basse (21).
9. Enlevez les 4 goupilles de sécurité des étriers de fixation du plateau de coupe (22).
10. Retirer les étriers par dessus les boulons (22).
11. Retirez le plateau de coupe dans le sens de marche du côté droit.

10.6 Remplacer la courroie trapézoïdale

Pour remplacer la courroie trapézoïdale, adressez-vous à un atelier spécialisé.

11 STOCKAGE

La tondeuse autoportée doit être protégée des intempéries, en particulier de l'humidité, la pluie et les rayonnements directs du soleil.

Ne stockez jamais la tondeuse autoportée à l'intérieur d'un bâtiment avec du carburant dans le réservoir, dans lequel il des vapeurs d'essence pourraient entrer en contact avec des flammes nues ou des étincelles. Ne garer la tondeuse autoportée que dans des locaux adaptés pour le remisage des véhicules à moteur.

Pour les stockages de longue durée, comme les périodes hivernales, évitez si possible d'avoir du carburant dans le réservoir. Le carburant peut s'évaporer.

Avant de procéder à un stockage de longue durée, il convient de vider le carburant du réservoir et de purger le carburateur afin d'éviter tout dépôt et par conséquent se prémunir des difficultés aux démarrages. Demander conseil à votre atelier spécialisé.

12 AIDE EN CAS DE PANNES

**ATTENTION !****Risque de blessures**

Les parties de l'appareil à arêtes vives et mobiles peuvent provoquer des blessures.

- Pour les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage, portez toujours des gants de protection.

Panne	Cause	Élimination
Le moteur ne démarre pas.	Manque de carburant.	Remplir le réservoir, vérifier la purge du réservoir, vérifier le filtre à carburant.
	Carburant de mauvaise qualité, encrassé ou ancien dans le réservoir.	Utilisez systématiquement du carburant neuf provenant de récipients propres ; nettoyez le carburateur (atelier du service après-vente).
	Filtre à air encrassé.	Nettoyer le filtre à air (cf. mode d'emploi du fabricant du moteur).
	Pas d'étincelle de démarrage.	Nettoyer la bougie, en mettre une nouvelle au besoin, contrôler le câble d'allumage, contrôler le système d'allumage (atelier du service après-vente).
	Trop de carburant dans la chambre de combustion en raison des nombreuses tentatives de démarrage.	Dévisser la bougie et la sécher.
Le démarreur ne fonctionne pas.	Batterie de démarrage à plat ou faible.	Charger la batterie de démarrage.
	Le commutateur de sécurité du siège du conducteur est hors fonction.	S'asseoir correctement sur le siège du conducteur, commutateur défectueux.
	Le commutateur de sécurité de la pédale de frein est hors fonction.	Enfoncer à fond la pédale de frein.
	Plateau de coupe commuté.	Couper le plateau de coupe.
	Fusible sur le câble (+) de la batterie de démarrage.	Vérifier le fusible, le remplacer au besoin.

Panne	Cause	Élimination
Baisse de puissance du moteur.	Pelouse trop haute ou trop humide.	Corriger la hauteur de coupe, garantir un espace pour le plateau de coupe via des retours en arrière brefs.
	Filtre à air encrassé.	Nettoyer le filtre à air (cf. mode d'emploi du fabricant du moteur).
	Le réglage du carburateur est incorrect.	Faire vérifier le réglage (atelier du service après-vente).
	Lame très usée.	Remplacer la lame (atelier du service après-vente).
	Vitesse de déplacement trop élevée.	Réduire la vitesse de déplacement.
La tondeuse autoportée vibre trop.	Le plateau de coupe est détérioré.	Contrôler le plateau de coupe (atelier du service après-vente).
La tondeuse autoportée n'avance pas.	Avec entraînement hydrostatique : pas d'entraînement.	Régler le levier de dérivation sur la position de service (Pousser la tondeuse autoportée).
Coupe imprécise.	Lame usée, non affûtée.	Remplacer la lame ou la réaffûter. Équilibrer les lames réaffûtées (atelier du service après-vente) !
	Hauteur de coupe inadaptée.	Corriger la hauteur de coupe.
	Régime moteur trop bas.	Régler le régime moteur maximal.
	Vitesse de déplacement trop élevée.	Réduire la vitesse de déplacement.
	Pression des pneus différentes dans les roues.	Gonfler à la pression adaptée. Consulter la pression des pneus qui convient sur les pneus.
Entraînement, freins, embrayage et plateau de coupe.		Ne faire vérifier que dans un atelier du service après-vente !

**REMARQUE**

En cas de pannes ne figurant pas dans le tableau ou que vous ne pouvez pas réparer vous-même, veuillez vous adresser à notre service après-vente.

13 GARANTIE

Pendant la période légale de garantie contre les vices de fabrication, nous éliminons par réparation ou remplacement, selon notre choix, tout défaut de matériau ou de fabrication survenu sur l'appareil. La durée de prescription dépend de la législation respective en vigueur dans le pays où a été acheté l'appareil.

Notre garantie s'applique seulement en cas :

- de respect du présent manuel d'utilisation,
- d'utilisation correcte,
- d'utilisation de pièces de rechange d'origine.

La garantie ne s'applique pas en cas :

- de tentatives de réparation par l'utilisateur,
- de modifications techniques par l'utilisateur,
- d'utilisation non conforme.

Sont exclues de la garantie :

- les détériorations de la peinture dues à une usure normale,
- les pièces d'usure qui figurent en encadré sur la carte des pièces de rechange xxxxxx (x).
- les moteurs à explosion (ces derniers sont garantis par les réglementations de garantie des constructeurs respectifs des moteurs).

La période de garantie commence à courir au moment de l'achat par le premier utilisateur final. La date d'achat figurant sur la preuve d'achat fait foi. Veuillez vous adresser à votre revendeur ou bien au point de service après-vente agréé le plus proche, en présentant cette déclaration et la preuve d'achat. Les droits légaux de l'acheteur vis-à-vis du vendeur en cas de défaut ne sont pas affectés par cette déclaration.



ISEKI France S.A.S - ZAC des Ribes
27, avenue des frères Montgolfier - CS 20024
63178 Aubière Cedex
Tél. 04 73 91 93 51 - Fax. 04 73 90 23 11
E-mail : info@iseki.fr - www.iseki.fr